



HAL
open science

Sur la langue d'une incantation magique minoenne

Pierre-André Sorbets

► **To cite this version:**

| Pierre-André Sorbets. Sur la langue d'une incantation magique minoenne . 2017. hal-01516552

HAL Id: hal-01516552

<https://hal.science/hal-01516552>

Preprint submitted on 15 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur la langue d'une incantation magique minoenne

*Transcriptions, traductions et commentaires
de l'incantation de la maladie asiatique n°32
du Papyrus médical de Londres -BM EA 10059*

Pierre-André Sorbets, avril 2017.

Table des matières

| | |
|---|---------|
| Introduction | Page 1 |
| I. Transcriptions de l'incantation de la maladie asiatique | Page 2 |
| II. Tentatives de traduction | |
| II. 1. Des divinités louvites ? | Page 3 |
| II. 2. Une autre langue que le minoen ? | Page 4 |
| II. 3. Un rite conjuratoire exprimé en sanskrit ? | Page 7 |
| III. Commentaires et observations | |
| III. 1. Les rites conjuratoires médico-magiques de type impératif dans l'Egypte pharaonique et dans l'Inde védique | Page 9 |
| III. 2. Le Démon-femelle | Page 11 |
| III. 3. Sur l'emploi du pronom personnel « nous » | Page 12 |
| III. 4. Le remède de Rudra | Page 13 |
| III. 5. Du côté du Mitanni ? | Page 14 |
| Conclusion générale | Page 15 |
| Annexe – Nature de la maladie asiatique | Page 16 |

Sur la langue d'une incantation magique minoenne

Le British Museum conserve un papyrus médical égyptien remontant à la fin de la XVIIIème dynastie, probablement au règne de Tout-Ankh-Amon (-1333 -1324). Ce papyrus (BM EA 10059) est une copie d'un document plus ancien dans lequel les scribes avaient consigné, en 21 chapitres, une série d'incantations magiques accompagnées de leurs prescriptions médicales. En lui-même, ce texte constitue un témoignage supplémentaire de l'intérêt que les Égyptiens portaient à la magie et à ses pratiques¹.

Le papyrus médical de Londres contient plusieurs incantations en langues étrangères. Deux d'entre elles, en particulier, sont écrites dans la langue des Keftius (n°32 et n°33).

Leur présence dans un texte égyptien n'a rien d'étonnant. En effet, les relations entre la Crète et l'Égypte sont bien attestées sous la XVIIIème dynastie. Les dignitaires égyptiens confiaient à des équipes d'artistes minoens le soin d'orner leurs palais ; par exemple, à Tell-el-Daba, les murs sont peints de fresques aux motifs typiquement minoens (les fresques sont datées de -1500 à -1450). Les tombes de Thèbes offrent, elles, des représentations des Keftius -tombes de Senenmut, d'Useramun, d'Intef. La plus connue de ces représentations, peinte sur les parois de la tombe de Rekhmiré, est celle des tributaires Keftius qui viennent déposer leurs offrandes à ses pieds. Tous ces monuments funéraires sont datés des règnes de Thutmosis III et d'Hatshepsut, i.e. entre -1479 et -1426².

En outre, la présence d'incantations magiques minoennes dans un papyrus médical égyptien confirme le prestige dont jouissaient, de toute évidence, les médecins-magiciens crétois.

Les deux incantations se présentent sous une forme tout à fait traditionnelle, conforme aux habitudes des scribes égyptiens lorsqu'ils notent un rite conjuratoire dans un recueil de pratiques magiques³. Elles commencent par l'indication de la maladie qu'elles visent à combattre ; l'énoncé de la formule à prononcer vient ensuite ; enfin, dans une troisième partie, les actes médicaux-magiques à réaliser sont précisés.

Dans le cadre de cette étude, je m'intéresserai essentiellement à l'incantation de la maladie asiatique (« Tant-Amou »), n° 32.

1 On consultera avec profit R. K. Ritner, « The mechanics of Ancient Egyptian magical Practice », Chicago, 1993. H.D. Betz, « The Greek magical papyri in translation », Chicago, 1986, propose un corpus de textes de l'Égypte gréco-romaine (IIème av. J.-C. au Vème après). Il s'agit d'incantations magiques, d'hymnes et de rituels en langues grecque, démotique ou copte. (Ces deux auteurs sont cités par E. Kyriakidis, « Indications on the Nature of the language of the Keftiw from Egyptian sources », in « Egypt and the Levant », XII, 2002, notes 5 et 9).

2 Cf. Manfred Bietack, « Bronze age paintings in the Levant : chronological and cultural considerations », in « The synchronisation of civilisations in the eastern mediterranean in the second millenium BC », vol.3, Vienne 2003 et 2007, p. 269-300.

Manfred Bietack, « Minoan presence in the Pharaonic naval base of Peru-Nefer », in « Cretan offerings : studies in honour of Peter Warren », Londres, 2010.

3 On comparera avec les textes réunis par H.D. Betz, op. cit., passim.

I. TRANSCRIPTIONS DE L'INCANTATION DE LA MALADIE ASIATIQUE :

Le texte du papyrus est écrit en caractères hiéroglyphiques. Toutefois, lorsqu'il s'agit de transcrire des mots étrangers, les scribes ont l'habitude d'ajouter la vocalisation, de manière à noter les phonèmes avec la plus grande exactitude possible. Cette technique particulière, dite du « group-writting », nous fournit l'équivalent d'une écriture syllabique.

Pour mener à bien notre étude, nous disposons de trois transcriptions :

1. Vercoutter (1956)⁴

Texte translittéré : S-n-t-k-p-p-w-y-i-i-m-n-t-r-k-k-r

Texte vocalisé : Sa-an-ta-ká-pa(?)-pi-wa-ya-'a-ya-ma(i,u)-a(i,u)n-ta-ra-ku-ka-ra

2. Wolfgang Helck (1962)⁵

Texte translittéré : S-n-t-i-k3-p-w-p-y-w3-y-i-y-m'-n-t-i-r-k3-k3-r

Texte vocalisé : Sa-n-ta-ka-pu-pi-wa-ya-'a-ya-ma-n-ta-ra-kú-ka-ra

3. E. Kyriakidis (2002)⁶

Texte vocalisé : S(a,i)-n-t(a,i)-ka-pV-pi-wV-j(a,u)'(i,a)-j(a,u)-mV-n-t(a,i)-r(a,i)-ku-ka-r(a,i)

A la lecture des transcriptions précédentes, on constate que, malgré l'aide précieuse apportée par l'utilisation du « group writting », et en dépit du souci d'exactitude des scribes, il subsiste des incertitudes sur la vocalisation. L'une des raisons de ces incertitudes tient au fait que ce système de notation n'utilise que trois voyelles : a, i, u. Chacune d'elles recouvre les timbres vocaliques proches : ainsi, « a » peut représenter « e/ae » ; « i » peut représenter « e/ei/ie » ; « u » peut représenter « o/oe/ue »⁷.

Une seconde difficulté apparaît : nous n'avons aucune indication qui nous permette de savoir où les mots doivent être coupés. Ce n'est pas le cas de la deuxième incantation minoenne, celle de la maladie « Samouna » (n° 33 dans le papyrus médical de Londres) : les scribes égyptiens ont inséré dans l'énoncé des hiéroglyphes déterminatifs et des appositions qui indiquent la fin des mots crétois. Il s'agit là d'une technique fréquemment employée sous le Nouvel Empire dès lors qu'on transcrit des mots étrangers.

4 J. Vercoutter, « L'Égypte et le monde égéen pré-hellénique. Etude critique des sources égyptiennes du début de la XVIII^e à la fin de la XIX^e dynastie. », IFAO, Le Caire, 1956, p.83.

5 W. Helck, « Die Beziehungen Aegyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr. », Wiesbaden, 1962, p. 551-607. Il s'agit de la transcription suivie par Fred Woudhuizen, « Luwians : the earliest Indo-Europeans in Crete », Lodz, juin 2004.

6 E. Kyriakidis, op. cit. , p. 213.

7 E. Kyriakidis, op. cit. , p. 212.

II. TENTATIVES DE TRADUCTION

II. -1. Des divinités louvites ?

Dès 1931, Bossert et Wainwright⁸ identifient dans la formule incantatoire minoenne les noms de trois divinités du panthéon louvite : le dieu Santa(s), la grande déesse mère Kupapa et le redoutable dieu des tempêtes Tarku. F.G. Gordon, en 1932, estime probable, lui aussi, que la formule incantatoire soit une invocation constituée d'un chapelet de noms divins⁹. Cette interprétation s'appuie sur un argument fort, de nature archéologique : les noms de cette triade divine apparaissent en effet à Alalakh¹⁰ (sud de la Turquie actuelle) et à Ras Shamra-Ugarit¹¹, sur la côte nord-ouest de la Syrie. D'autre part, les contacts des minoens avec ces deux cités sont attestés depuis le début du II^e millénaire¹².

Fred C. Woudhuizen, qui adopte la translittération vocalisée de Wolfgang Helck, propose la lecture suivante¹³ : il pense que la formule incantatoire de la maladie asiatique se subdivise en six mots. Trois de ces mots correspondent aux noms des trois divinités de la triade louvite, Santos, Kupapa et Tarku ; le dernier mot de l'énoncé, « ka-ra », serait une épithète de Tarku signifiant « le Carien ». Quant à la séquence centrale (« wa-ya-a-ya-ma-n »), Woudhuizen y voit deux termes d'origine sémite : « waya » dériverait de « wy » (= et) et « ayaman » d' « immanu » (= avec nous). Il propose donc la traduction suivante :

« Santos, Kupapa et avec nous Tarku le Carien. »

Pour intéressantes et argumentées qu'elles soient, ces interprétations se heurtent à deux objections :

► La première est d'ordre phonétique. Si la séquence initiale de la formule « sa-n-ta » peut effectivement parfaitement correspondre au théonyme « Santos », il semble en revanche beaucoup plus difficile de faire coïncider les trois syllabes suivantes « ka-pu-pi » avec le nom de la déesse Kupapa ; la vocalisation ne le permet pas. Albright et Vercoutter rejettent donc cette interprétation¹⁴. Quant au dieu Tarku, John Strange exclut formellement cette possibilité¹⁵.

► La deuxième objection résulte de la comparaison avec la seconde incantation magique crétoise (n° 33). Dans l'incantation de la maladie « Samouna », en effet, figurent les noms de deux divinités minoennes : « Razaja/Razija » et « Ameja/Amija »¹⁶. Nous le savons parce que le scribe égyptien a fait suivre chacun de ces deux termes du hiéroglyphe déterminatif représentant le dieu ; il a même ajouté, après « Razaja/Razija », l'apposition « le grand dieu ». Or, nous ne trouvons rien de tel dans l'incantation de la maladie asiatique (n°32). Si la formule conjuratoire est constituée par l'énumération de noms divins, pourquoi les égyptiens ne l'ont-ils pas noté, alors qu'ils l'ont fait dans l'incantation suivante¹⁷ ? Peut-on penser qu'ils l'ignoraient ? Cela paraît peu probable : Kupapa, la

8 H. Th. Bossert, « OLZ », 1931, p.307. G.A. Wainwright, « The Journal of Hellenic Studies », 51, 1931.

9 F.G.Gordon, « JEA » 18, P.67.

10 Albrecht Goetze, « Journal of Cuneiform Studies » 8.2, 1954, p.74-81.

11 C.H.Gordon, « Ugaritic Textbook », 1965.

12 Cf. par ex., Manfred Bietak, op. cit., p.282.

13 F. Woudhuizen, op. cit. Cf. note n°5 de cet article.

14 W.F. Albright, « Vocalisation of the Egyptian Syllabic Orthography », New Haven, 1934, p.21, § 34. Vercoutter, op.cit., p.84.

15 John Strange, « Caphtor/Keftiu - A new investigation », Leiden, 1980, p.132.

16 Selon la translittération vocalisée de Peter W. Haider, in « Minoan deities in an egyptian medical text », Aegaeum 22, 2001, p.480.

17 J. Vercoutter soulève l'objection. Cf. op. cit., p. 84.

déesse mère, protectrice de Karkémish, et Tarku, le dieu du tonnerre, sont au nombre des dieux de premier rang dans le panthéon louvite ; et d'autre part, à l'époque du Nouveau Royaume, les égyptiens disposaient d'interprètes en langue hittite (et donc hittito-louvite)¹⁸.

II. -2. Une autre langue que le minoen ?

Je voudrais ici introduire un soupçon. On peut se demander si c'est bien la langue des minoens que transcrit le texte de l'incantation de la maladie asiatique, consigné dans le papyrus médical de Londres. Pour quelles raisons nourrir des doutes ?

► Après l'intitulé « Incantation de la maladie asiatique », le scribe précise que la formule magique qu'il rapporte est **celle que prononcent, dans ce cas, les Keftius**. La translittération de cette partie du texte est la suivante :

m dd n.f K3ftjw Dét. « *pays étranger* », qui se vocalise ainsi :
em dshed nef Keftiu- « *pays étranger* »¹⁹.

On traduit habituellement cette indication du scribe par l'expression synthétique : « dans la langue des Keftius ».

Or Jean Vercoutter, égyptologue réputé, donne une traduction extrêmement précise de cette partie du texte. La voici :

« C'est (lit. Consistant en) ce que disent, dans ce cas (lit. pour cela), les [habitants du] Keftiou ».

Si la traduction littérale de Vercoutter est exacte, le sens de l'expression n'est plus tout à fait le même. Nous n'avons pas la certitude absolue que les mots employés par les médecins-magiciens Keftius dans le cas de la maladie asiatique soient tirés de leur propre langue²⁰.

► D'autre part, **le scribe égyptien ne semble pas comprendre l'incantation qu'il note.**

Ce n'est pas le cas, en revanche, dans la seconde incantation crétoise, celle de la maladie « Samouna ». On constate que le scribe comprenait au moins partiellement le texte qu'il transcrivait puisqu'à quatre reprises il a ajouté un déterminatif à valeur sémantique²¹ :

- le hiéroglyphe Gardiner Aa2  pour désigner la maladie ou l'une de ses caractéristiques ;
- le hiéroglyphe Gardiner D54  qui signifie « s'en aller » . Il détermine la séquence « s3-b-w-j-3-jj-d3-3 »²², dont on peut penser qu'il s'agit vraisemblablement

18 Cf. Peter Haider, op.cit., p.481.

19 J'adopte la transcription de Peter Haider, op.cit., p.479.

20 J. Vercoutter, op.cit., p.83. Voir aussi la longue note 2, p.83, dans laquelle Vercoutter justifie sa traduction.

21 On se reportera à la transcription page 6. La fonction du hiéroglyphe Gardiner A2  est étudiée dans le paragraphe suivant.

22 Je suis la transcription de Peter Haider, op.cit.,p.480.

d'une forme verbale ;

- et enfin, par deux fois, apparaît le hiéroglyphe Gardiner A40  « dieu » pour signifier que le nom qui précède est celui d'une divinité (cf. II-1, dernier alinéa). De plus, ainsi que nous l'avons indiqué supra, le scribe fait suivre le théonyme « Razija/Razaja » de l'apposition « le grand dieu ».

Rien de tel dans l'incantation de la maladie asiatique. Un seul et même déterminatif sémantique y apparaît à trois reprises, le hiéroglyphe Gardiner A2 représentant un « homme assis portant la main à sa bouche » (sens : alimentation, parole, pensée, sentiment). Ce déterminatif redondant est noté à l'intérieur du premier mot de l'intitulé « shenet net » (vocalisé), qui signifie : « incantation ». Il figure ensuite au milieu du texte de la formule magique elle-même. Il est noté une troisième fois, sur la fin de la formule, avant l'indication de la prescription thérapeutique.

On observe que ce hiéroglyphe déterminatif est utilisé de la même façon dans la deuxième incantation crétoise, celle de la maladie « Samouna ». Le hiéroglyphe Gardiner A2 de « l'homme assis qui parle » y apparaît également trois fois et pratiquement aux mêmes places.

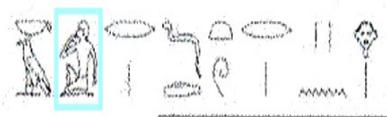
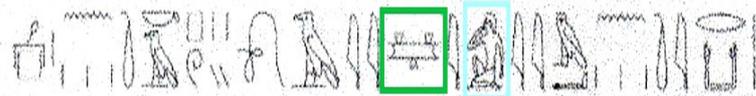
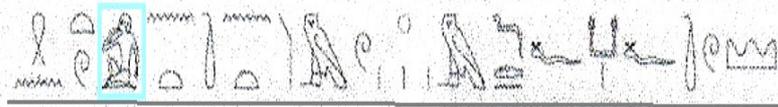
A l'évidence, ce déterminatif de sens très large n'a d'autre fonction que de souligner la présence de la parole, capitale dans une incantation magique ; il la signifie à trois reprises²³.

La comparaison entre ces deux incantations magiques incite donc à penser que, lorsqu'ils ont enregistré l'incantation de la maladie asiatique, les scribes ont noté des paroles dont le sens leur échappait, les paroles d'une langue qu'ils ne comprenaient pas. Or nous savons que, sous le Nouveau Royaume, les égyptiens avaient des interprètes dans chacune des langues parlées par les différents peuples avec lesquels ils étaient en contact ; ces interprètes sont attestés pour le Minoen comme ils le sont pour l'Akkadien, le Hourrite ou le Hittite²⁴. Il paraît donc légitime de se demander si notre incantation est bien exprimée dans la langue des Minoens.

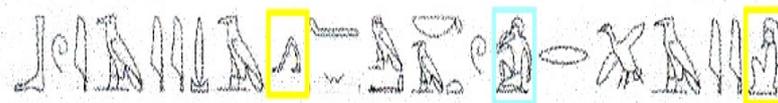
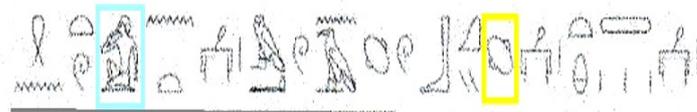
23 On sait que pour faciliter la lecture des textes hiéroglyphiques, les scribes égyptiens recouraient volontiers à la redondance sémantique.

24 Peter Haider, op.cit., p. 481.

Incantation de la
maladie asiatique →



Incantation de la
maladie « Samouna » →



Transcriptions de J. Strange, in Caphtor/Keftiu. A new investigation, Leiden, 1980.

Légende :

- Soulignés d'un trait continu noir : les intitulés des incantations, ainsi que les prescriptions magico-thérapeutiques. La formule à prononcer n'est pas soulignée.
- Encadrés en jaune : Les hiéroglyphes déterminatifs à valeur sémantique distinctive.
- Encadrés en bleu : Les hiéroglyphes déterminatifs à valeur sémantique générale.
- Encadré en vert : Le hiéroglyphe Gardiner N31 à valeur phonétique.

II. -3. Un rite conjuratoire exprimé en sanskrit ?

C'est l'hypothèse que je voudrais étudier maintenant. Je la suggère avec la plus grande prudence, car nous ne pouvons avoir, à l'heure actuelle, aucune certitude en la matière. Tout au plus peut-on la considérer comme une hypothèse de travail. Il ne me paraît pas totalement impossible, en effet, que la langue utilisée dans l'incantation de la maladie asiatique soit le sanskrit.

L'énoncé de l'incantation se subdivise alors en cinq mots :

« **sant(a,i)ká p(V,w)pi waya'ayam antara kúkar(a,i)** »

On peut rendre compte de ces cinq mots de la façon suivante :

► **śāntikā** : signifie en sanskrit « rite conjuratoire destiné à écarter le mal ».

Ce substantif dérive de la racine verbale « śam » : « réciter (sens védique) ; apaiser par un rite de conjuration. » Les termes dérivés sont intéressants :

. « śamsa » : « formule, prière, toute parole qui possède une efficacité magique ou mystérieuse ; récitation, incantation. »

. « śānti » : « rite d'apaisement d'un démon de possession. »

. « śāntikṛt » (adj.) : « qui écarte un mal et soulage en prononçant des formules²⁵. »

D'autre part, le «-ā » long flexionnel final de « śāntikā » est celui de l'instrumental védique.

► **p(V,w)pi** : peut être le mot sanskrit « pāpe », attesté en védique, qui signifie « le mal, la maladie » ou même « le Mal personnifié ».

La forme féminine de ce mot est « pāpā » au nominatif. « Pāpe » correspond au vocatif, le « -e » final étant la désinence du vocatif dans les thèmes en « -ā » féminins (noms et adjectifs). Du point de vue phonétique, la vocalisation de la première syllabe est incertaine (cf. la partie I de cet article : « Transcriptions »). Quant à la seconde syllabe du mot, la notation « i » peut parfaitement représenter le timbre « e », de façon tout à fait habituelle (cf. même partie I, avant-dernier alinéa).

A ce stade de notre analyse et avant de passer à l'étude des trois derniers mots de l'énoncé, il convient de faire une remarque sur le syntagme constitué par les deux premiers termes.

On ne peut lire les deux mots « śāntikā pape » sans établir le rapprochement avec l'expression « śāntam pāpam ! », usuelle en sanskrit. « Śāntam pāpam ! » est une formule d'exorcisme, que l'on traduit habituellement par « Vade retro, Satanas ! » ou, parfois, par « Que le mal soit écarté ! ». Elle est composée de l'interjection « Śāntam ! » : « Paix ! Du calme ! », qui se dit pour écarter un mauvais présage, et du substantif « pāpam » : « le mal, le démon », à l'accusatif. Il s'agit d'un syntagme de type nominal. Il n'est nul besoin qu'un verbe soit exprimé, étant donné que, d'un point

²⁵ La forme attendue serait « shantika », puisque la graphie « ś » du sanskrit correspond approximativement à la valeur phonétique [ʃ] (cf. par exemple, Śiva=Shiva.) Plus précisément, le « ś » sanskrit est une sifflante sourde palatale. On notera cependant l'existence d'une alternance « ś/s » à l'initiale du radical des dérivés du verbe « śam ».

Par ailleurs, dans le cadre de notre hypothèse d'un emprunt au sanskrit, on peut supposer que les médecins crétois ont recueilli la formule de l'incantation de la maladie asiatique auprès de médecins étrangers, qui avaient eux-mêmes une connaissance soit directe, soit indirecte de la langue sanskrite. Les risques de déformation phonétique ne sont pas nuls dans un tel type de transmission. Ils sont toutefois limités par la nature du texte ; dans un acte magique, en effet, il importe que les paroles rituelles soient reproduites de la façon la plus exacte possible afin de garantir l'efficacité de l'opération (cf. sur ce point l'excellent développement de E. Kyriakidis, op.cit., p.211) .

De plus, la phonétique de la langue minoenne -dont nous ignorons à peu près tout, à l'heure actuelle- a pu jouer un rôle.

de vue sémantique, l'idée verbale est implicitement contenue dans l'expression.

Les deux premiers termes de notre incantation peuvent donc être traduits ainsi :

« Śāntikā pape » : « *Par ce rite conjuratoire, laisse-nous en paix, démon femelle...* »

► **Waya ' ayam** : en sanskrit, « vayamvayam » est le pronom personnel de la 1^o personne du pluriel, au nominatif, sous sa forme redoublée. Il signifie : « nous-mêmes ».

La graphie « v » correspond à la valeur phonétique « w ». Le point souscrit sous le premier « m » signale que ce « m » devient « anusvāra », étant donné qu'il est placé devant semi-voyelle : il s'amuit au profit d'une simple nasalisation de la voyelle qui précède.

Dans le texte du scribe, le hiéroglyphe déterminatif Gardiner N31  (« route, chemin ») est employé avec sa valeur phonétique « w' »²⁶ ; il est placé exactement au milieu du mot, entre « waya » et « ayam », à l'endroit précis où se trouve le « w » semi-voyelle dans le mot sanskrit (Cf. page 6 du présent article).

Ce pronom personnel se trouve au centre de la formule incantatoire, celle-ci s'articule autour de lui. Étant au nominatif, il indique le sujet de l'action. L'actant est le médecin-magicien qui jette tout le poids de son autorité et de sa volonté dans le combat contre le démon. La forme redoublée exprime cette insistance.

Malgré sa formulation très synthétique, voire elliptique, l'énoncé laisse donc apparaître clairement son sens :

« *Par ce rite conjuratoire, laisse-nous en paix, démon femelle, nous (te l'ordonnons)...* »

► **antara kúkara** :

◆ « antarā » est un adverbe sanskrit qui signifie : « à l'intérieur ». La même racine se retrouve dans l'adjectif latin « interior ».

◆ « kúkara » est un mot composé sanskrit, formé de la particule péjorative « ku », « mauvais, mal, méchant », qui se place in initio compositi, et de « karā », suffixe agent qui se place in fine compositi ; ce suffixe signifie : « qui agit, fait, produit, cause ».

Ce type de mots formés par composition est fréquent en sanskrit : par ex., « su-karta », « bien fait » ; « su-manas », « ayant bon esprit » ; « divya-rūpa », « à la forme céleste ».

On peut donc traduire l'énoncé de l'incantation asiatique de la façon suivante :

« *Par ce rite conjuratoire, laisse-nous en paix, démon femelle, nous (te l'ordonnons), toi qui causes le mal intérieur !* »

Ainsi donc, nous aurions affaire à un rite conjuratoire de type impératif. Dans de tels énoncés, le praticien s'adresse directement au démon, il l'affronte et lui fait injonction de sortir du corps du malade qu'il torture. C'est une épreuve de force, une lutte, à l'issue de laquelle, si le démon est vaincu, le malade recouvrera la santé²⁷.

26 Cf. E. Kyriakidis, op.cit. , note 13, p.213.

27 Ainsi que l'analyse J. F. Borghouts, on assiste dans ce type de textes à une « immediate, unmythical confrontation between the magician or sufferer and an enemy ». (J.F. Borghouts, « Ancient Egyptian Magical Texts », Leiden, 1978, intro. p. IX)

III. COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS

III. -1. Les rites conjuratoires médico-magiques de type impératif dans l'Égypte pharaonique et dans l'Inde védique :

A) En Égypte

Les textes magiques égyptiens publiés par J. F. Borghouts fournissent quelques rares exemples d'affrontement direct entre le médecin-mage et le démon, sans recours aux divinités²⁸. Le praticien livre alors son combat contre le mal, muni de la seule arme de son autorité.

Mais, le plus souvent, il fait appel aux divinités ; il nomme les dieux qui le secondent, Rê, Horus, Seth, Geb, etc... ; il signale leur présence ; il rappelle au démon leur puissance et puise dans la mythologie des exemples de leurs interventions bénéfiques.

Ainsi, par exemple, dans le charme magique n°40 « Conjuration pour le mal de tête », il use d'abord d'injonctions analogues à celles qui figurent dans l'incantation crétoise de la maladie asiatique (sous réserve que la lecture que j'en propose soit exacte) :

« Arrière, ennemi, démon, mort mâle, mort femelle et qui que tu sois de ce genre, toi qui causes ces souffrances à NN, né de NN ! »

Puis, très vite, le médecin-mage fait allusion à la puissance de Rê, le dieu solaire, censé venir au secours du patient :

« Bats en retraite, éloigne-toi par crainte du pouvoir des coups envoyés par cet œil brûlant²⁹ qui est celui du Dieu ! »

Et il ajoute : « *L'œil du Dieu parera le pouvoir de tes coups ; il dissipera tes éjaculations, tes semences, tes maux, les produits de ta digestion, tes oppressions, tes méfaits, tes tourments, tes inflammations, tes afflictions, la chaleur et le feu - toutes ces mauvaises choses dont tu as dit : « Il souffrira par elles ! ». Va-t-en ! Enfonce-toi sous terre ! »...*

Le médecin-mage décrit alors longuement le pouvoir miraculeux du dieu opérant la guérison (« *Ô NN, né de NN, Rê délivre ton corps et rend la vie à ta chair...[etc.]* »), avant de chanter ses louanges³⁰.

Un autre exemple de charme magique de type impératif, faisant intervenir l'aide des dieux, est le texte n°39, « Conjuration pour la tête »³¹. Il s'agit d'un charme magique à visée apotropaïque :

« Ô ennemi, démon, mort mâle, mort femelle, adversaire mâle, adversaire femelle ! Ne t'abats pas sur la tête de NN, né de NN, [car c'est] la tête de Rê lui-même, qui illumine la terre, qui conserve le genre humain en vie. Prends garde, de peur que Rê n'aille dormir affamé, prends garde aux pleurs de deuil des dieux, de peur que les ténèbres épaisses ne se fassent, que les cieux ne soient réunis et que l'eau ne soit volée de la terre. »

28 Cf. par exemple, les textes n°38 (p.27) et n°47 (p.32) in J. F. Borghouts, op.cit. Ces textes manquent de clarté ; c'est la raison pour laquelle je ne les reproduis pas ici.

29 « Cet œil brûlant » est le disque solaire , considéré par la religion égyptienne comme l'œil de Rê.

30 J. F. Borghouts, op.cit., p.27-29.

31 Id., p.27.

B) Dans l'Inde Védique

L'Atharvaveda est le quatrième livre des Védas³². Il contient essentiellement des charmes médico-magiques. Ceux-ci montrent souvent l'affrontement direct entre le médecin-mage et la maladie elle-même. Le praticien interpelle la maladie, l'appelant par son nom, et lui ordonne de s'en aller au loin, laissant le patient tranquille.

Par exemple, voici le « Charme contre la maladie balâsa » (maladie non identifiée) :

« Envole-toi loin d'ici, ô balâsa, enfuis-toi comme un poulain rapide après une jument ! Et même, comme le roseau chaque année, meurs sans tuer les hommes ! » (§ 3)

Croyant à l'efficacité magique de la parole, le médecin védique dit l'acte magique en train de s'accomplir et de produire ses résultats. Il dit l'actualisation de son pouvoir :

« La balâsa qui l'affecte [...] je l'enlève comme on castré un animal vigoureux. Son lien avec le malade, je le coupe comme la racine d'une citrouille. » (§ 2)³³

Voici encore le « Charme contre la toux » (VI, 105) ; il repose sur le même type de discours :

« O toux, envole-toi au loin le long de l'étendue de la terre ! [...] Envole-toi au loin le long des flots de la mer ! »

Il existe donc bien, dans l'Atharvaveda, une catégorie de charmes magiques de type impératif d'où toute référence mythologique est absente.

Le plus souvent, toutefois, le praticien commence en associant les dieux à l'acte magique, les priant d'apporter leur concours. Un exemple caractéristique se trouve en V, 22³⁴ dans le « Charme contre le takman (= la fièvre) et les maladies auxquelles il est associé » :

♦Le médecin implore d'abord le secours des dieux : « *Puissent Agni et Varuna, à l'habileté éprouvée, conduire le takman loin d'ici !* » (§1)

♦Il poursuit par une injonction à la fièvre : « *Va-t-en maintenant au loin dans les profondeurs !* » (§2)

♦Puis il dit l'acte magique en train de s'accomplir grâce à son action efficiente : « *Je jette le takman dans les abîmes en dessous !* » (§4)

♦Pour finir, il adresse une supplication à la maladie : « *Quand tu as fait grelotter le malade, ô takman, tes missiles ont été terribles : exempte-nous d'eux, assurément !* » (§10)

32 La parole védique s'est d'abord transmise oralement. D'après les spécialistes, elle n'a été mise par écrit qu'entre 1200 et 1000 avant JC . Mais elle reste, avant tout, parole. Les charmes magiques remontent à des époques très anciennes. M. Bloomfield écrit au sujet des charmes destinés à soigner les maladies et la possession par les démons :

« L'existence de tels charmes et pratiques est assurée au moins aussi tôt que la période indo-iranienne » . (M.Bloomfield, « The Atharvaveda » (Etude), Strasbourg, 1899, p.58, § 50)

33 M. Bloomfield, « The Atharvaveda » (Texte traduit en anglais), Max Müller éditeur, 1896. Charme n° VI, 14 .

34 M.Bloomfield, op.cit.

► Que peut-on conclure des observations qui précèdent pour l'incantation crétoise de la maladie asiatique ?

Il semble bien que, par la structure de son énoncé, cette incantation soit très proche des charmes magiques égyptiens et védiques. On retrouve, en effet, l'injonction à l'impératif, l'interpellation de l'être démoniaque ou de la maladie perçue comme une entité aux pouvoirs redoutables (interpellation au vocatif) et, enfin, un lexique très semblable. L'incantation crétoise est tout à fait conforme aux habitudes, aux conceptions et aux modalités d'expression en usage dans ces différentes parties du monde antique au II^e millénaire avant JC.

Mais sa brièveté est étonnante : elle se limite à cinq mots ; elle se présente sans référence à une quelconque divinité, sans les développements mythologiques communs aux charmes égyptiens, sans les comparaisons souvent poétiques ou rustiques qui font la saveur des charmes de l'Atharvaveda. Il faut donc s'interroger sur les raisons qui ont conduit à la réduire à une formule aussi concise. Peut-être est-ce simplement afin d'en faciliter la mémorisation et la récitation par des minoens parlant une autre langue ? Dans ce cas, il n'aurait été conservé que l'essentiel.

III. -2. Le démon-femelle :

Dans mon interprétation du rite conjuratoire keftiu, j'ai proposé la lecture « pāpe », signifiant « être malfaisant ou démoniaque femelle » (le «-e » final étant la désinence du vocatif féminin singulier). Aux yeux des Keftius -ou de ceux qui leur ont transmis le charme magique-, un démon-femelle serait donc l'auteur du mal.

Or, il est intéressant de constater que, pour les égyptiens aussi, l'entité responsable de la maladie asiatique (« Tant-Amou ») est un être femelle. Nous en avons la certitude car nous avons conservé une incantation égyptienne contre cette même maladie. Cette incantation figure dans le papyrus Hearst (11, 12-5), document de la XVIII^e dynastie, daté de 1520 av. JC, qui est conservé à l'Université de Berkeley (Californie). Dans la troisième partie de ce charme magique contre la maladie asiatique -partie consacrée aux prescriptions magico-thérapeutiques-, le scribe égyptien donne les indications suivantes :

« [Incantation] à dire 4 fois au-dessus d'huile de moringa³⁵ fraîche et du résidu d'un récipient de cuisson. Conjure-la avec ces choses et enferme-la à l'aide de scellés en écaille de tortue. »

Le pronom personnel « la » représente « la maladie, un être femelle. », ainsi que le confirme J. F. Borghouts³⁶.

Cette indication du scribe est d'autant plus digne d'intérêt que, d'ordinaire, dans les charmes magiques égyptiens, l'identité et le genre de l'être démoniaque restent très flous. La formulation usuelle englobe les deux sexes et reste très large : « *Ô ennemi, démon, mort mâle, mort femelle, adversaire mâle, adversaire femelle !* » lit-on, par exemple, dans le charme n°39 « Conjuration pour la tête »³⁷.

Il est beaucoup plus rare que la formule s'adresse précisément à un démon-femelle seul,

35 Le moringa est un arbre des régions tropicales et subtropicales, originaire d'Inde ; on extrait de ses graines une huile, riche en acides gras et en vitamines.

36 J.F. Borghouts, op.cit., note 138, p.105. On trouvera le texte complet de cette incantation égyptienne dans le même ouvrage sous le n° 56, p.37. J'en propose une traduction en français dans l'Annexe au présent article, note 55.

37 Cf. page 9 du présent article.

identifié comme responsable du mal. Le recueil de 145 charmes magiques édité par J. F. Borghouts n'en propose que deux exemples : le charme n°107, contre le venin des scorpions³⁸ ; et le charme n°56, qui est précisément celui de la maladie asiatique.

Le monde védique, en revanche, connaît bien les démons-femelles, parfaitement identifiés et caractérisés comme tels. Ils sont nombreux à venir tourmenter les hommes. Ils provoquent des maladies, comme la redoutable « apakit », mentionnée à plusieurs reprises ; le démon-femelle qui en est responsable est appelé, dans les textes, « la fille du Black-One » et sa « mère est de couleur rouge »³⁹.

Ce sont encore des démons-femelles qui hantent les maisons des humains et s'en prennent à eux, au bétail, au foyer. Ils sont cause des maladies héréditaires. Ils ont pour nom les « Sadânvâs » ; ce sont les filles de « Kanda » et de « Magundî »⁴⁰.

On chasse au loin les « Apsaras », superbes créatures séductrices qui peuvent à tout moment devenir maléfiques pour les hommes. On les redoute d'autant plus qu'elles ont le charme envoûtant et irrésistible des êtres célestes⁴¹.

Et lors de la cérémonie du mariage védique, un rituel protège l'époux contre le « mauvais œil » de l'épousée. « *Les femelles démoniaques, la Vilâdhî, la Lalâmî, nous les chassons* », dit le magicien qui officie⁴².

III. -3. Sur l'emploi du pronom personnel « nous » :

Ma lecture du rite conjuratoire crétois propose de voir dans la séquence « waya'ayam » le pronom personnel « vayamvayam » (après l'amuissement régulier du « m » anusvâra). Ce pronom de la 1ère personne du pluriel signifie « nous-mêmes » et il désigne, ai-je dit, le médecin-magicien.

On constate qu'on ne retrouve pas cet emploi dans les charmes magiques égyptiens. Dans aucun des 145 textes réunis par J. F. Borghouts n'apparaît le pronom personnel « nous » par lequel le praticien se désignerait lui-même.

En revanche, dans l'Atharvavéda, « nous » est fréquemment utilisé en ce sens. Les occurrences en sont nombreuses.

On le rencontre dans les charmes contre les maladies, qu'ils aient une visée curative ou apotropaïque. Par exemple, en VI, 90 « Charme contre la douleur interne due aux missiles de Rudra » :

*« La flèche que Rudra a lancée contre toi, à l'intérieur de tes membres et à l'intérieur de ton cœur, nous la faisons maintenant sortir de toi et l'éloignons [...], nous exorcisons les poisons qui se trouvent dans tes artères. »*⁴³

(« Nous » représente uniquement le magicien-médecin).

38 J.F. Borghouts, op.cit., charme n°107, p.77. Dans ce charme, « l'adversaire » que le praticien combat est dit « l'ennemi femelle ».

39 M. Bloomfield, « The Atharvaveda » (Texte traduit en anglais), 1896. Charme VI,83. Cf. aussi VI,25 ; VII,74 et 76. D'après les symptômes décrits, « l'apakit » est vraisemblablement la tuberculose cutanée, les fameuses « écrouelles ».

40 M. Bloomfield, op.cit., II,14 « Charme contre toute sorte de démons-femelles hostiles aux humains, au bétail et au foyer »

41 M. Bloomfield, op.cit., charme IV, 37.

42 M. Bloomfield, op.cit., charme I, 18. Sur tous ces points, cf. Victor Henry, « La Magie dans l'Inde Antique », Paris,1909.

43 Rudra est d'abord le Dieu de l'Orage et des Tempêtes. Archer divin, il a pour attribut l'arc d'Indra. Sa flèche est la foudre destructrice.

Ou encore, en IX, 8 « Charme pour procurer l'immunité contre toutes les maladies ». Le texte énumère tour à tour les différentes maladies et chacune des phrases se clôt par la même formule : « *par ce charme, nous l'éloignons de toi.* »

Dans les charmes contre les démons, le pronom personnel « nous » est également utilisé par le médecin-mage pour se désigner lui-même. « *Puisse Agni [...] nous donner du courage !* » souhaite le praticien en I, 16 ; puis, s'adressant au démon, il dit : « *nous te perçons avec le plomb !* »

Ou bien, encore, luttant contre les démons-femelles, il dit l'efficacité agissante de son pouvoir : « *Nous détruisons les Sadânvâs [...], nous vous mettons dehors [...], nous vous chassons !* » (II,14).⁴⁴

Cet emploi particulier du pronom personnel « nous » est donc un trait stylistique caractéristique des charmes védiques. Par conséquent, l'incantation crétoise de la maladie asiatique -telle que je l'ai traduite- semble pouvoir être rattachée au monde védique.

III. -4. Le remède de Rudra :

L'incantation crétoise de la maladie asiatique conservée au British Museum (n°32) indique, à la suite de la formule à prononcer, les opérations magico-thérapeutiques à réaliser. Voici ce que le scribe égyptien a noté :

« [Incantation] à dire au-dessus de la mousse d'une boisson fermentée, d'urine et de sd.t. A utiliser en application. »⁴⁵

Nous ignorons ce que peut être le « sd.t ». Il n'en sera donc pas question dans cet article. En revanche, la mention de l'utilisation de l'urine à des fins thérapeutiques mérite d'être non seulement relevée, mais encore étudiée.

L'urine est utilisée dans la pharmacopée de l'Egypte pharaonique. On en trouve des mentions assez nombreuses dans les textes médico-magiques (environ une quinzaine). Il s'agit le plus souvent d'urine d'origine animale, d'âne en particulier. Elle est employée en composition avec d'autres ingrédients et le produit obtenu est destiné à un usage externe⁴⁶. C'est le cas dans l'incantation crétoise de la maladie asiatique.

Dans l'Atharvaveda, l'urine est présentée comme le remède souverain. Il s'agit du remède par excellence, le fameux « remède de Rudra ». Le charme VI, 57 intitulé « L'urine (jâlâsha) comme soin pour les tumeurs scrofuleuses » chante ses vertus :

« Voici vraiment un remède ! C'est le remède de Rudra, grâce auquel on peut conjurer la flèche aux cent pointes

44 On se reportera encore, dans le texte de l'Atharvaveda traduit par Bloomfield, aux charmes I,8 ; I,18 ; IV,7 ; VII,56. Dans les charmes les plus longs, le locuteur conclut en employant le pronom personnel « je » (passant ainsi du « nous » au « je », dans le même texte, pour se désigner lui-même). Il fait alors le constat de la pleine réussite du charme (« J'ai éloigné de toi le poison de toutes les maladies » IX,8), assurant à son patient que l'acte magique a été efficace . Ou bien, il utilise le « je » pour rappeler aux démons ses victoires passées et, de la sorte, prendre l'ascendant sur eux (« J'ai gagné tous mes combats contre vous » II,14).

45 Je suis la traduction anglaise de Borghouts, op.cit., p.37. Pour le texte en hiéroglyphes de cette 3ème partie de l'incantation, on se reportera à la page 6 du présent article.

46 Cf. Frédéric Rouffët, « Les ingrédients dans les prescriptions médico-magiques égyptiennes », in « Egypte, Afrique et Orient » n° 71, 2013, p. 25. Cécile Couchoud, « Pharmacopée excrémentielle dans les papyrus médicaux de l'époque pharaonique », MOM, Lyon, 1993.

*et à une seule hampe ! Lavez la tumeur d'urine,
aspergez-la d'urine ! L'urine est remède souverain. »⁴⁷*

Pour quelles raisons l'urine, humaine ou animale, est-elle appelée « remède de Rudra » ? Il faut d'abord rappeler que Rudra est un dieu à deux visages, comme beaucoup de divinités du panthéon hindou. Il n'est pas seulement l'archer divin à la flèche destructrice (cf. note 43). Il est aussi le dieu guérisseur, le guérisseur magique, le « médecin des médecins ».

Ensuite, dans les textes sacrés hindous, la pluie est considérée comme « l'urine céleste de Rudra ». Utiliser l'urine pour se soigner, c'est refaire le geste du dieu, être soigné par lui. Comme la pluie, le liquide corporel lave, nettoie, est bénéfique. La pensée védique fonctionne sur la conscience des analogies. Macrocosme et microcosme se répondent dans une vision holistique de l'univers⁴⁸.

Le « remède de Rudra » est encore mentionné dans l'Atharvaveda en VI, 44. Et les Mantras eux-mêmes chantent ses louanges⁴⁹. Les médecins-magiciens védiques utilisent l'urine pure dans leurs traitements : le « remède de Rudra » n'a nul besoin du concours d'autres ingrédients. Son caractère sacré est le gage de son efficacité. Le mélange avec d'autres produits ne pourrait qu'altérer ses vertus.

► Conclusion sur ce point :

D'après les prescriptions de l'incantation crétoise de la maladie asiatique, l'urine doit être utilisée en composition avec d'autres ingrédients, mousse d'une boisson fermentée et sd.t. Cette pratique est analogue à celle des égyptiens.

On peut, d'autre part, s'interroger sur les raisons de la présence de l'urine (parmi d'autres ingrédients) dans cette incantation. Pourquoi précisément l'urine, et non tel ou tel autre produit de la pharmacopée ? Ce choix thérapeutique a-t-il été dicté par la nature de la maladie ? C'est vraisemblable⁵⁰. C. Couchoud relève que, dans trois charmes magiques égyptiens, ce liquide corporel est utilisé pour traiter « enflure », « brûlure » et « plaie »⁵¹. Or, il est probable que la maladie asiatique se caractérise par des manifestations cutanées et, peut-être, des tumeurs.

Une deuxième raison s'ajoute-t-elle à la précédente ? Peut-on penser que, si l'urine a sa place dans une incantation que nous soupçonnons héritée du monde védique, c'est aussi en raison du prestige dont jouit le « remède de Rudra » ? Je laisse la question en suspens.

III. -5. Du côté du Mitanni ?

Il reste à expliquer comment les médecins minoens auraient pu avoir connaissance d'un rite conjuratoire d'origine védique. Je propose que nous tournions nos regards vers le nord de la Syrie actuelle.

47 Je suis la traduction anglaise de Bloomfield in « The Atharvaveda » (Texte), 1896.

48 Aussi l'analogie est-elle la figure de base, à la fois conceptuelle et stylistique, des textes védiques. D'où l'abondance des comparaisons et métaphores.

49 M. Bloomfield, « The Atharvaveda » (Etude), 1899, p.61, note 22.

50 Sur la nature de la maladie asiatique, voir l'**Annexe** au présent article, p.16.

51 C. Couchoud, op.cit., p.26. Mais l'urine est également employée pour des « pathologies oculaires, une maladie du genou et un mal de dents. » (ibid). Ce n'est donc pas un remède spécifique.

Dans le courant du XVII^{ème} siècle av. JC., le royaume de Subartu, situé au nord-est de la Syrie actuelle et peuplé majoritairement de hourrites, voit l'arrivée d'envahisseurs d'origine indo-aryenne. Ils sont probablement peu nombreux, mais ce sont des guerriers redoutables, montés sur des chars. Ils s'appellent les « maryannu », terme dérivé du sanskrit « marya- », jeune guerrier. Ils vont constituer l'élite, l'aristocratie militaire du pays.

Au XVI^{ème} siècle, ils fondent le royaume du Mitanni, qui unifie sous sa coupe les diverses cités hourrites, de l'Euphrate à la Méditerranée. Leur origine indo-aryenne est confirmée par un traité signé entre le roi du Mitanni Shattiwazza et le souverain hittite Suppiluliuma, au XIV^{ème} s. : parmi les garants divins invoqués par le roi du Mitanni figurent Indra, Mitra, Varuna et les jumeaux Nasatya.

Ces indo-aryens forment l'élite de la société à Alalakh (au sud de la Turquie, près d'Alexandrette), à Ugarit/Ras-Shamra (nord-ouest de la Syrie), ainsi qu'à Nuzi (près de Kirkuk, Irak actuel)⁵².

Or, l'existence de relations entre la Crète et la côte syrienne est bien attestée par l'archéologie depuis le Bronze Moyen (MMI-MMII, entre -2100 et -1800/1700). Les Minoens commercent avec la Mésopotamie, entretiennent des relations avec le roi de Babylone durant la même période⁵³.

On connaît la propension des médecins-magiciens de l'Antiquité à voyager. Ils le faisaient pour exercer leur art -beaucoup d'entre eux étaient des praticiens itinérants-. Ils voyageaient aussi pour étendre leurs connaissances, pour enrichir leurs observations. Partant de là, on peut supposer avec quelque vraisemblance que des médecins crétois aient pu hériter de cette incantation magique d'allure védique par l'intermédiaire des Mitanniens. L'expression même de « maladie asiatique » renvoie, du reste, à cette région du monde antique. Pour les égyptiens, le mot « asiatique » (« Tant-Amou ») désigne le Proche-Orient actuel⁵⁴.

CONCLUSION GÉNÉRALE :

Si l'hypothèse que j'ai présentée dans cet article est exacte, peut-on en tirer quelque enseignement qui nous éclaire sur la langue des Minoens ? Malheureusement, non. La langue que transcrit le linéaire A n'est pas le sanskrit. Depuis plus d'un siècle, diverses tentatives ont été faites pour traduire par le sanskrit les textes des tablettes et des inscriptions votives. Quelques talentueuses et pleines d'intérêt qu'elles aient pu être, toutes ont échoué à donner un sens cohérent, un sens satisfaisant à l'ensemble de la documentation. Il convient donc de chercher dans une autre direction.

L'incantation de la maladie asiatique serait donc une exception. Il faudrait la considérer comme un recours ponctuel au sanskrit de la part des médecins-magiciens crétois, sans doute motivé par des circonstances exceptionnelles.

Pierre-André SORBETS, avril 2017.

52 Pierre M. Purves, « Indo-Aryan Names » in « Nuzi Personal Names », Chicago, 1943, p.193-5. Cf., également, W.F. Albright et T.O. Lambdin, « Language and History » in « The Evidence of Language », vol. 1, chap. IV, Cambridge, 1966, p.9.

53 J.C. Poursat in R. Treuil, P. Darceq, J.C. Poursat, G. Touchais, « Les Civilisations Egéennes du Néolithique et de l'âge du Bronze », Paris, PUF, 2^o éd., 2008, p.153-4.

54 J. Vercoutter, op.cit., p.85.

ANNEXE

Nature de la Maladie Asiatique

Il est évidemment très difficile, à plus de 3500 ans de distance, d'identifier avec certitude la maladie asiatique en l'absence d'une description clinique détaillée de ses symptômes. Les renseignements dont nous disposons sont minces. Le seul petit indice qui nous est donné provient de l'incantation égyptienne contre cette maladie qui figure dans le papyrus Hearst⁵⁵ : la maladie asiatique « rend le ventre noir, avec des charbons noirs. »

Cette manifestation pathologique peut faire songer à l'un des stades de la peste bubonique. En effet, cette forme de peste se caractérise par la présence de bubons, le plus souvent situés à l'aîne ; ils correspondent à un gonflement œdémateux des ganglions lymphatiques inguinaux. D'où, sans doute, la mention du « ventre » dans l'incantation égyptienne. Aux points de piqûre⁵⁶ apparaissent ensuite des pustules, évoluant en ulcères parfois importants qui ont tendance à se sur-infecter et à se nécroser : c'est le fameux « charbon pesteux », de couleur noire. (L'incantation évoque des « charbons noirs »).

Dans un article de 2004, Eva Panagiotakopulu estime très probable l'existence d'un foyer de peste dans l'Egypte pharaonique. Son étude s'appuie sur des arguments archéo-entomologiques et biologiques, ainsi que sur les informations apportées par les sources écrites de l'époque. Selon elle, l'incantation contre la maladie asiatique du papyrus médical Hearst pourrait fort bien viser la peste. Elle rappelle aussi que le papyrus médical Ebers, daté de 1500 av. JC. environ, mais qui reprend des documents antérieurs, fait mention de « bubons purulents » (Texte n°39 dans le papyrus)⁵⁷.

Enfin, de son côté, l'égyptologue Hans Goedicke affirmait dès 1984 que la maladie « cananéenne », i.e. « asiatique », est bien la peste bubonique⁵⁸.

La peste est une maladie endémique qui, à la faveur de circonstances favorables, se transforme en épidémie⁵⁹. Elle est présente depuis la plus haute antiquité. Eva Panagiotakopulu signale que c'est une épidémie de peste qui décima les Hittites au XIV^e siècle avant JC. et emporta le roi Suppiluliuma⁶⁰. L'Asie centrale est très probablement le foyer historique le plus ancien de la maladie. Une étude génétique de 2015 montre que l'ancêtre des souches actuelles de « Yersinia

55 Cf. Le présent article p.11, III-2, 2^o alinéa . J. F. Borghouts donne le texte complet de cette incantation (Charme n°56, p.37, op.cit.). Le voici, traduit en français :

Conjuration de la Maladie Asiatique (Tant-Amou) - « Qui est savant comme Rê ? Qui en connaît autant que ce Dieu ? Toi qui rends le ventre noir, avec des charbons noirs, afin de prendre, même, l'avantage sur le Dieu supérieur ! A partir du moment où, exactement comme Seth conjura la mer, Seth te conjure de la même manière, ô Maladie Asiatique, alors, dorénavant, tu n'envahiras pas le corps de NN., né de NN. »- A dire 4 fois au-dessus d'huile de moringa fraîche et du résidu d'un récipient de cuisson. Conjure-la avec ces choses et enferme-la à l'aide de scellés en écaille de tortue.

Ce charme est un rite d'apaisement, ainsi que le prouve la référence mythologique à Seth ; Seth fit entendre sa voix aux flots de la mer déchaînée et celle-ci se calma. Un épisode similaire se trouve dans le mythe cananéen de Baâl. Sur ces points, voir Ph. Collombert, L. Coulon, BIFAO 100, 2000, p.206-7.

56 Rappelons que le bacille de la peste (« Yersinia pestis ») est inoculé à l'homme par la piqûre d'une puce, parasite d'un rongeur infecté.

57 Eva Panagiotakopulu, « Pharaonic Egypt and the origins of plague », in « Journal of biogeography », Oxford, 2004, vol.31, n°2 , p.269-75.

58 H. Goedicke, « The Canaanite Illness », in « Studien zur Altägyptischen Kultur », II,1984, p.91-105. Cité par P. Haider, op.cit., p.481, note 15 , et par Eva Panagiotakopulu, op.cit., p.273.

Goedicke traduit l'expression « Tant-Amou » (« Asiatique ») par « Canaanite ».

59 Elle est à ce point endémique que l'OMS la classe depuis 2001 parmi les maladies ré-émergentes.

60 Eva Panagiotakopulu, op.cit., p.273.

pestis » était largement répandu à travers l'Eurasie depuis au moins le début du 3^e millénaire avant JC⁶¹.

Les auteurs de cette étude concluent, cependant, que les souches de l'âge du bronze étaient moins virulentes, moins pathogènes que celles qui apparaîtront plus tard. Ils estiment que « vraisemblablement (c'est moi qui souligne), elles n'étaient pas capables de causer la peste bubonique, mais seulement les formes pneumonique et septicémique de la maladie. »

Je crois qu'il est important de rappeler à la fois l'étendue et les limites de leur étude :

► l'étendue, parce qu'ils ont examiné un échantillon de 101 squelettes. 7 d'entre eux, datant de 2782 à 951 av. JC., étaient porteurs de « Y. pestis ». Les chercheurs ont procédé au séquençage des génomes de bactéries provenant de leurs dents. La forme ancienne de la bactérie a été retrouvée sur 6 individus (de 2782 à 1686 av. JC.). Seul le 7^e, le plus récent (origine : Arménie, -951 av. JC.), était porteur de la forme hautement pathogène de « Y. pestis ». Les auteurs concluent fort justement que la mutation s'est produite entre -1686 et -951.

► mais ce qui limite la portée de cette étude est l'origine géographique des squelettes examinés⁶². Ces 101 squelettes proviennent d'Europe centrale et du nord, des régions pontique et caspienne, du Caucase et de l'Altaï sibérien. Les conclusions ne valent donc que pour les zones géographiques considérées. On ne peut pas exclure que la mutation pathogène de la bactérie se soit produite à une époque plus précoce dans d'autres aires géographiques (Égypte, Méditerranée orientale, vallée de l'Indus).

Je voudrais ajouter une dernière remarque. Nous cherchons aujourd'hui à identifier une maladie vieille de 5000 ans en partant du principe que sa pathologie présentait des symptômes semblables à ceux que nous connaissons à l'heure actuelle ou par les témoignages historiques. Nous oublions que, comme tous les êtres vivants, bactéries et virus connaissent des mutations. Ce sont peut-être ces mutations qui rendent, aujourd'hui, la maladie méconnaissable à nos yeux. Peut-être le tableau clinique de la maladie asiatique est-il, de nos jours, profondément différent de celui que connaissaient les médecins-magiciens d'Égypte, de Crète et d'Inde.

61 Simon Rasmussen et alii, « Early Divergent Strains of Yersinia pestis in Eurasia 5000 years ago », Cell, vol.163, n°3, oct.2015, p.571-82.

62 Les 101 squelettes étudiés sont les mêmes qui avaient été examinés en juin 2015 par Allentoft, Rasmussen et alii dans le cadre d'une autre recherche. (Cf. « Population Genomics of Bronze Age Eurasia », in « Nature », juin 2015, n°522, p.167-172).